

actu **vérités**

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

Budget 2005 : la prudence est de mise

Le budget de fonctionnement a été voté le 16 novembre par la quasi unanimité des élus. Il faut dire que ces derniers ont consacré pas moins de cinq séances en commission des finances à son analyse. Bien qu'équilibré, ce budget a été revu à la baisse et ramené à quelque 72,58 millions de francs. De même, celui des investissements a été diminué d'environ 4 millions de francs.



© Philippe Woods



Édité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY
M. Jean-Claude STEVAN
Mme Annette GIRARDOT
Mme Malory MEX
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 303 06 60

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Parution semaine du

2 février 2005

Délai rédactionnel

10 janvier 2005

Journal tiré à

16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,

sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© LDD

P. 3

Le Budget 2005

Le budget de fonctionnement a été voté le 16 novembre par la quasi unanimité des élus. Bien qu'équilibré, il a été revu à la baisse et ramené à quelque 72,58 millions de francs.



© Philippe Woods

P. 7

La commune reçoit ses jeunes citoyens

Les autorités de la commune invitent chaque année les jeunes de la commune qui vont fêter leurs 18 ans.



© LDD

P. 15

Inscriptions dans les institutions de la petite enfance

Les demandes d'inscription pour l'année scolaire 2005-2006 s'effectueront uniquement les 28 et 29 janvier 2005 à la maison Chauvet-Lullin.



© LDD

P. 17

Cartes journalières CFF

Dès le 1er janvier 2005, la commune met à disposition des habitants deux cartes libres parcours, permettant de voyager pour CHF 35.- pendant un jour sur tout le réseau CFF.



© LDD

P. 27

Venez à la Bourse aux Vêtements de Vernier-Village

Les bénévoles seront heureuses de vous accueillir les mardis dès 14h, sauf pendant les vacances scolaires.

Budget 2005: la prudence est de mise

Après y avoir travaillé tout l'été, le Conseil administratif a présenté le 5 octobre le projet de budget de fonctionnement 2005, ainsi que le projet de budget des investissements 2005. Le premier s'élevait à 73,056 millions de francs (aux charges et aux revenus) et le second à 19,634 millions de francs. On atteignait alors deux nouveaux records.

Ce projet a été pris en considération, puis traité sans perdre un instant, soit le 6 octobre, en toutes commissions réunies. Cette séance s'est ouverte en présence d'une soixantaine de personnes, élus et chefs de services réunis. Le projet de budget a provoqué une discussion de plus de 4h de temps, tandis que celui des investissements à venir a été traité en une vingtaine de minutes. Loin de s'en contenter, les conseillers municipaux ont ensuite renvoyé ces objets en commission des finances. Celle-ci s'est alors réunies à cinq (!) reprises, soit le 19 octobre et les 2, 3, 5 et 8 novembre. Record battu. L'an dernier, trois séances de la commission des finances avaient suffi.

Autre changement de taille : le 19 octobre, les commissaires ont souhaité voir les charges être diminuées de 1%, ceci dans un souhait d'économies. Cela a permis aussi de réviser proportionnellement les estimations de recettes fiscales afin d'être extrêmement prudent. Une fois de plus, le Conseil administratif n'a pas jugé bon de retenir les prévisions émises par le Département cantonal des finances. Le 3 septembre dernier, celles-ci tablaient sur une croissance de l'impôt des personnes physiques de 8,7% et une augmentation de celui des personnes morales (les sociétés) de 7,1%.

Près d'un demi million de francs d'économies

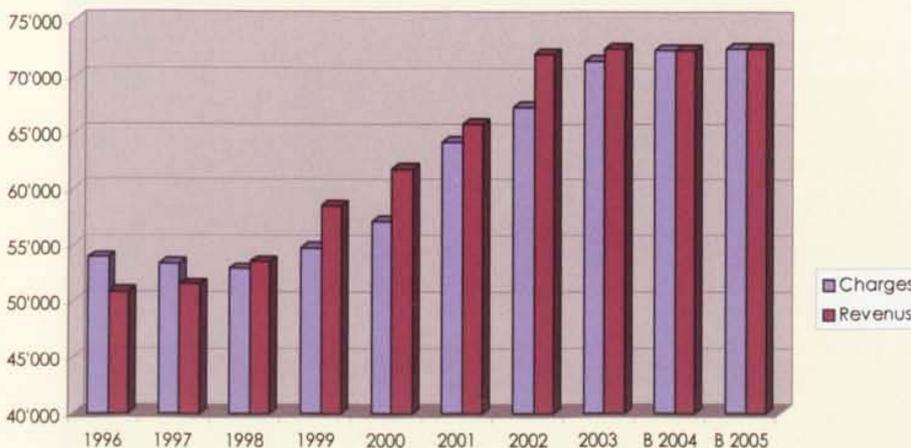
Ainsi, le projet de budget 2005 prévoyait des rentrées d'impôts relatifs aux personnes physiques de 42,95 millions, ceci en tablant sur une croissance de 1% par rapport à 2004. Finalement, les élus ont diminué de 420 000 francs l'estimation des recettes des personnes physiques, ce qui équivaut à une croissance de 0%.

Quant aux personnes morales, les revenus ont été là aussi revus à la baisse, quoique plus légèrement, ceci afin de correspondre à une croissance de 1%. Ainsi, les élus estiment que les rentrées fiscales des personnes physiques se monteront à 42,53 millions de francs et celles des PME à 4,715 millions. Ces diminutions de rentrées de 474 500 francs correspondent au franc près à celles des charges. Relevons parmi les diminutions de charge la renégociation du contrat relatif à l'assurance perte de gain en cas de maladie (- 137 850 francs), la révision du montant relatif à la prise en charge des frais d'obsèques (- 77 000 francs) ou encore la correction des sommes à emprunter, revues à la baisse, et l'adaptation des taux d'intérêts (- 150 000 francs).

En fait, suite à la requête formulée par les membres de la commission des finances le 19 octobre dernier, soit une baisse des charges de 1% par rapport au premier projet de budget 2005 proposé, le Conseil administratif a proposé des économies de l'ordre de 750 000 francs. Cela passait notamment par la suppression de la gratuité des obsèques. Mais le Conseil municipal est revenu en arrière lors de sa séance du 16 novembre. Au lieu d'envisager des dépenses de l'ordre de 277 000 francs, celles-ci ont été plafonnées à 200 000 francs. Le problème venait aussi du fait que les divers votes intervenus durant l'année 2004 provoquaient une augmentation annuelle des charges de 1,3 million de francs !

Finalement, le budget 2005 adopté en plénum s'élève précisément à 72 581 734 francs, aux charges et aux revenus. En comparaison, le budget 2004 adopté voici une année

EVOLUTION CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT



s'élevait à 72 407 494 francs aux charges (+ 0,24%) et à 72 449 094 francs aux revenus (+ 0,18%). Autant dire que l'on peut réellement parler de stabilité.

Investissements revus à la baisse

Là où le Conseil administratif a été le plus bousculé, c'est par rapport à son plan pluriannuel des investissements (PPI) couvrant la période 2005-2009. En effet, le montant dévolu à 2005 a été ramené de 19,56 millions de francs à 15,635 millions (lire l'encadré relatif aux principaux investissements prévus en 2005). Néanmoins, il reste prévu d'acheter le bâtiment Actaris situé dans la zone industrielle du Lignon pour environ 2,1 millions de francs afin de le démolir et d'y construire à

partir de 2008 une salle polyvalente de 3800 places debout. Cet objet viendrait ainsi répondre à un postulat libéral accepté le 16 décembre 2003. Ce dernier chargeait le Conseil administratif de présenter au Conseil municipal un rapport sur un concept de salle de concert et de spectacles, tout en étudiant la faisabilité d'un tel projet sur le site de la Ferme Bourquin. En effet, la salle des fêtes du Lignon ne peut plus recevoir d'importants spectacles pour des questions de normes de sécurité.

Après l'adoption du budget, le conseiller administratif Georges Zufferey a regretté la volonté des élus de revoir à la baisse le PPI. « Il s'agit d'un plan d'intention dont les projets feront l'objet d'une DA soumise à votre conseil », a-t-il rappelé.

Mais surtout, il a rappelé qu'il appartient au Conseil municipal de fixer les lignes politiques de la vie de la commune et que l'aspect opérationnel appartient au Conseil administratif. Et de conclure : « Compte tenu de cette expérience (ndlr. la convocation de cinq réunions de la commission des finances pour discuter du budget) et des remarques formulées, il est indéniable que la procédure doit être améliorée afin de respecter les attributions de chacun dans une saine collaboration au profit de la collectivité. Nous nous y emploierons en organisant, dans toute la mesure du possible, le calendrier de façon plus favorable ».

Serge Guertchakoff

Les principaux investissements à venir

Voici la liste des dix plus grosses dépenses prévues en 2005 :

- réaménagement de la route de Vernier et du chemin de Champ-Claude, suite au vote du 7 septembre 2004 (3,6 millions de francs en 2005 sur un total estimé à 12,165 millions de francs) ;
- Espace Bourquin (école et jardin d'enfants), suite au vote du 3 février 2004 (soit 4,17 millions, dont 2,6 millions de francs en 2005) ;
- Achat de la parcelle Actaris : la DA devrait être prochainement présentée aux élus (2,1 millions de francs) ;
- Nouvelle structure pour le club des aînés de Vernier (terrain Firmenich, chemin de Sales), selon une DA qui reste à voter (soit 700 000 francs) ;
- Réhabilitation des écoles du Lignon et des Ranches II, suite au vote du 19 septembre 2000 portant sur un crédit de 9,6 millions de francs (dont 600 000 francs prévus en 2005) ;
- Nouvelle structure pour les jeunes de Vernier-Village sur le parc de Morglas, soit un terrain pourvu d'un skate-parc, de deux terrains de jeux et d'une petite construction dotée de sanitaires, selon une DA qui doit encore être présentée (500 000 francs) ;
- Aménagement du Nant de la Noire, suite au vote du 20 novembre 2001 (450 000 francs en 2005) ;
- Réaménagement du chemin des Coudriers (avec la participation de la Ville de Genève), selon une DA encore à voter (900 000 francs répartis entre 2005 et 2006) ;
- Aménagement et réfection du Nant de la Noire II, suite à un second vote, datant du 17 décembre 2002 (345 000 francs) ;
- Contrôle d'accès des bâtiments, suite au vote du 18 mai 2004 (300 000 francs en 2005).

SG



Conseil administratif > Communications

Population

Reprise de l'augmentation de notre population, puisque le nombre de nos habitants se montait au 31 octobre à 31'170 contre 31'141 à fin août, soit une progression de 29 personnes en deux mois.

Chômage

Cette tendance s'observe aussi en ce qui concerne le chômage, le nombre des chômeurs a en effet progressé de 18 personnes depuis fin juillet pour s'établir à fin octobre à 1132. A ce chiffre, il convient d'ajouter 421 demandeurs d'emploi non-chômeurs, le nombre total des demandeurs d'em-

ploi s'établissant à 1553, contre 1528 à fin juillet.

Ecoles

Le Conseil administratif a donné son accord à utiliser le fonds de décoration, riche d'environ CHF 140'000.--, pour procéder à des réparations de la mosaïque de l'école de Balxert, à hauteur de CHF 14'500.--.

En outre, nous avons pris connaissance d'un rapport du Service de recherche en enseignement du Département de l'Instruction publique (SRED) sur les perspectives scolaires pour les quatre prochaines années. Ce rapport démontre un besoin modéré de clas-

ses sur Vernier-Village (de 1 à 3), les disponibilités en classe des autres quartiers de la commune permettant de subvenir aux besoins révélés par cette étude.

Zones de construction

Réponse de M. Moutinot déclinant la proposition de la commune de procéder au déclassement du périmètre Champs-Prévost en 3e zone de développement au lieu de la zone industrielle. La commune proposera effectivement un déclassement en zone industrielle et artisanale, mais avec affectation pour des activités commerciales et /ou administratives.

***Les Autorités
de la Commune de Vernier
vous souhaitent
d'excellentes fêtes
et une très bonne année 2005***



Conseil administratif > Communications

Rectangle d'or : l'évolution d'un projet transfrontalier

Le Rectangle d'or constitue un programme d'activité économique au service d'un projet collectif d'une région, programme qui est cependant confronté à de nombreux obstacles en raison notamment des différences culturelles et institutionnelles des partenaires concernés, à savoir le Canton de Genève d'une part et le Pays de Gex d'autre part.

Une planification dans le temps est toutefois nécessaire afin de tenir compte des aspects aussi bien dans le domaine du logement, des transports, de l'économie que de celui de l'environnement et de l'emploi pour développer cet atout pour notre région.

L'association de partenaires suisses et français au service d'un grand projet s'impose et l'implication des communes directement concernées par ce projet, telles que Vernier constitue une évidence, même si notre commune n'est que marginalement impliquée puisqu'elle se trouve en bordure des sites prévus pour son développement, les nuisances qui risquent d'en découler doivent être analysées et suivies attentivement.

Le Conseil municipal se prononce favorablement

Approuvant cette démarche, le Conseil municipal a, lors de sa séance du 6 avril 2004, donné son accord à la participation de notre commune à la société anonyme d'économie mixte

locale (SAEML). Le but de cet engagement clair est de participer à ce projet afin de pouvoir suivre le dossier et influencer, dans toute la mesure du possible, les décisions pour défendre au mieux les intérêts des habitants de la commune.

En étroite collaboration avec le DAEL, les autorités verniolanes ont eu l'occasion, lors d'une séance publique, le 17 juin 2004, d'informer plus largement la population sur l'évolution de ce dossier et de répondre, dans toute la mesure du possible, aux interrogations des personnes présentes.

Un nouveau tournant

Durant la deuxième quinzaine du mois de juin 2004, le dossier a évolué et la presse s'est faite largement l'écho de cette évolution et des nouvelles options prises par les autorités compétentes.

En effet, compte tenu du fait que les collectivités publiques veulent garder, à juste titre, la prérogative des décisions en matière d'aménagement du territoire, le canton de Genève et la communauté des communes du pays de Gex ont convenu de suspendre la formation de la société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) à laquelle le Conseil municipal de Vernier a déjà donné son accord. Le canton de Genève et la communauté des communes du pays de Gex envisagent actuellement de créer une communauté

transfrontalière de collectivités publiques, nouvelle forme de collaboration internationale possible depuis l'entrée en vigueur des bilatérales bis et qui aura mandat de gérer les questions relevant de l'aménagement du territoire. En outre, à l'occasion d'une consultation populaire, les habitants de la commune de St-Genis-Pouilly n'ont pas désiré s'associer à ce projet et le périmètre dudit projet a donc été réadapté en écartant le secteur du CERN.

Les autorités verniolanes seront attentives

Le projet se poursuit actuellement sur quatre thèmes aussi bien dans le domaine du logement, des transports, de l'économie que de celui de l'environnement et de l'emploi.

La commune de Vernier, représentée par Georges Zufferey, conseiller administratif, s'implique activement dans ces divers projets, en particulier dans le domaine de l'environnement afin de défendre, dans toute la mesure du possible, la qualité de vie de la population verniolane.

Le Conseil administratif



La Commune reçoit ses jeunes citoyens

Atteindre sa majorité représente une étape importante de la vie citoyenne. Afin de marquer ce passage, les autorités de la commune invitent chaque année les jeunes de la commune qui vont fêter leurs 18 ans.

Le 21 octobre dernier, 109 jeunes ont répondu présents à l'invitation et sont venus participer à une soirée festive à l'école de Vernier-Place.

La première partie, plus officielle, leur a permis de rencontrer les membres du Conseil administratif et du Conseil municipal. Mme Nelly Buntschu, Maire,



Photos © Philippe Woods

et Monsieur Yves Magnin, Président du Conseil municipal, ont pris la parole afin d'expliquer le fonctionnement de l'entité communale.

Les jeunes ont également reçu un livre « Genève Lumières » offert par le Conseil d'Etat et un abonnement pour l'été 2005 à la piscine du Lignon.

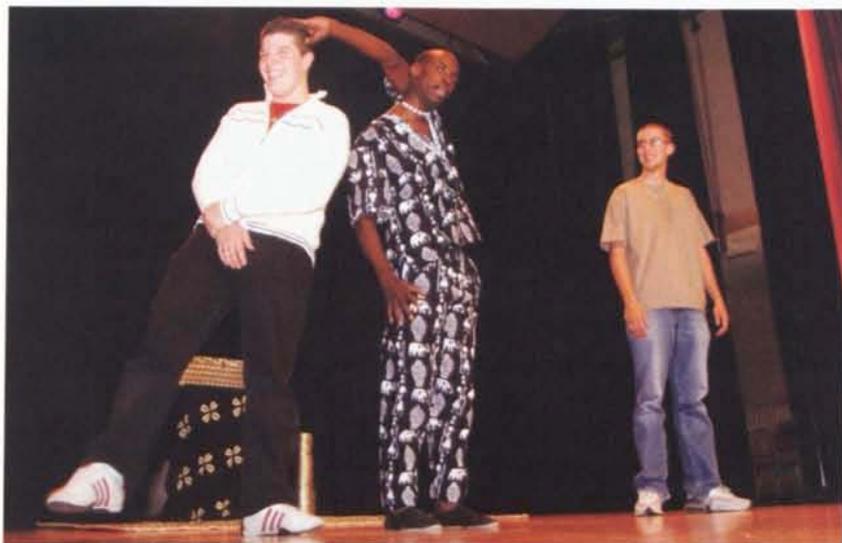
La réception a été suivie d'un repas, dans une ambiance sympathique et décontractée.

Puis l'artiste Moussa Huit-Huit a captivé l'attention de tous par ses performances de contorsions extrêmes dans un spectacle très humoristique.

Le concours de karaoké, animé par Knights of Dance, a clôt la soirée en chansons. Terence Ephraïm a reçu le 1er prix, un bon d'une valeur de CHF 1200.- pour un séjour pour 2 personnes à Eurodisney, offert par le Touring Club Suisse.

Pour les 2e et 3e prix, CHF 500.- en chèques-cadeaux, offerts par le Centre commercial de Balaxert, ont été remis à Jenifer, Rosa, Vanessa et Caroline.

Nous profitons de ces lignes pour remercier le Touring Club Suisse et le Centre commercial de Balaxert.



Conseil municipal > séance du 16 novembre 2004

Le premier objet soumis au vote n'est pas le moindre. Il s'agit du budget 2005 de la commune. Il est accepté par 34 oui et 2 abstentions (1 AdG et 1 Lib).

Les deux objets suivants ont été acceptés par 36 oui, soit à l'unanimité. Le premier est un crédit de CHF 93'000.- destiné au renouvellement d'un tracteur qui est engagé en été avec une épareuse pour tondre les bords de nos routes communales et équipé d'une chargeuse frontale, en hiver avec une lame à neige pour le dégagement des préaux.

Le second crédit, faisant suite à la proposition du Conseil administratif, d'acquérir pour une somme de

CHF 5'200'000.- l'immeuble situé au 25, avenue du Pailly pour y installer des équipements publics, est finalement ramené lors du vote à la somme de CHF 4'500'000.-; au risque de ne pas pouvoir finaliser l'acquisition de cet immeuble à ce montant-là.

C'est également à l'unanimité que nos élus ont accepté des échanges de parcelles entre la Commune de Vernier, l'Etat de Genève et la Caisse de retraite de Charmille Technologies SA, à l'endroit de la route de Vernier.

Puis, par 35 oui et 1 abstention (AdG), les conseillers municipaux ont fixé leurs jetons de présence pour l'année 2005, dont le montant reste inchangé par rapport à cette année.

Finalement, une motion portant sur

l'opportunité de réaliser sur le site de « la ferme du Lignon » des équipements publics incluant un centre didactique comprenant le regroupement des animaux du Jardin Robinson, un centre de quartier, un local pour les jeunes et une ludothèque, est accepté par 30 oui, 5 non et 1 abstention.

Prochaine séance

Mardi 25 janvier 2005 à 20h30
L'ordre du jour est disponible environ 6 jours avant la séance sur notre site Internet : www.vernier.ch

Zoom sur...

Denis Chiaradonna

**Conseiller municipal,
membre du parti socialiste**

Quelle est votre passion ou hobby ?

« Mes principaux hobbies sont le cinéma, l'informatique, le ski, les voyages... »

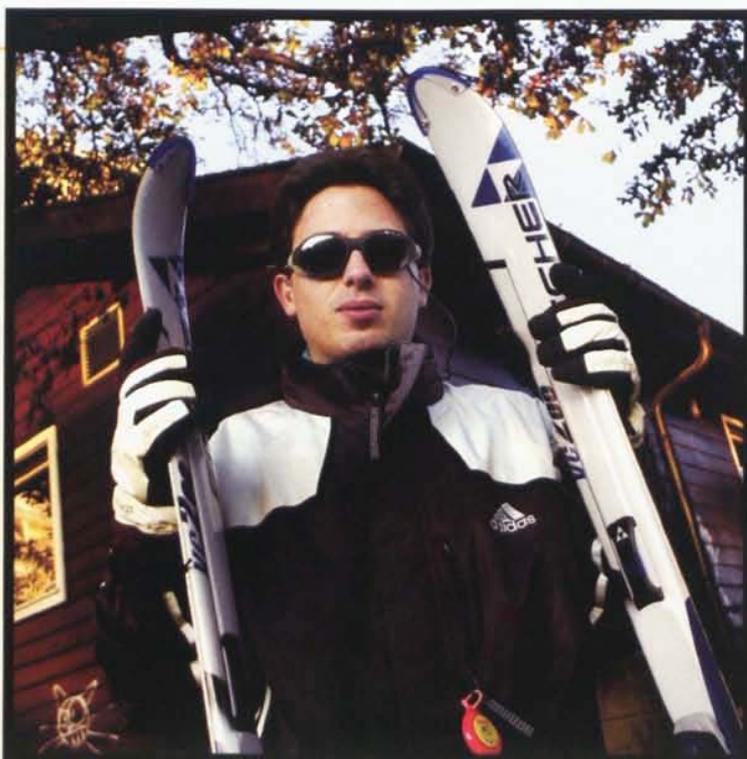
Quel est votre plat préféré ?

« Je n'ai pas qu'un seul plat préféré. J'en ai un presque dans toutes les cuisines du monde. »

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

« Ma première sortie avec mes parents et mon frère dans le Jura pour inaugurer une luge rouge reçue à Noël. »

Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?



© Magali GIRARDIN

« Voir les citernes des pétroliers remplacées par de la forêt. »

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

« J'adore le groupe irlandais U2. »

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

« Mikhaïl Gorbatchev »

Propos recueillis par S.G.

Offre d'emploi

L'administration municipale recherche

DES EMPLOYE-E-S ADMINISTRATIF-TIVE-S POUR NOTRE « ACTION IMPÔTS » AU SERVICE SOCIAL

Ce service organise chaque année, du mois de février au mois de mai, une « Action Impôts » permettant aux contribuables aux revenus modestes de faire remplir leur déclaration d'impôts à un prix accessible.

Profil des candidats :

- aptitude à remplir des déclarations d'impôts simples (contribuables rentiers AVS – AI ou contribuables avec activité lucrative, sans bien immobilier)
- aisance informatique avec le programme de déclaration mis à disposition par l'administration fiscale cantonale
- intérêt pour cette action à caractère « social »
- de nationalité suisse ou titulaire d'un permis C
- disponible 15 à 20 heures par mois, de février à mai 2005 (contrat de durée déterminée)

Adressez votre offre avec lettre de motivation, photo, curriculum vitae et formulaire « Demande d'emploi », au service du personnel de la Commune de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier, tél. 022/306 06 40, **jusqu'au 7 janvier 2005**.

Seules seront prises en considération les candidatures adressées avec le formulaire « Demande d'emploi » qui peut être obtenu à la Mairie de Vernier ou sur notre site Internet : www.vernier.ch.

Plus que quelques places à l'école de ski !

Dépêchez-vous d'inscrire vos enfants aux cours de ski organisés par le service des sports.

Il reste quelques places pour chacune des deux périodes de 4 mercredis, soit :

- les 5, 12, 19 et 26 janvier 2005
- les 2, 16, 23 février et 2 mars 2005

Les cours de ski alpins s'adressent aux enfants de 8 à 16 ans, tous niveaux. Les cours de snowboard concernent les enfants de 10 à 16 ans ayant déjà skié.

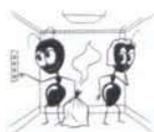
Prix par période : CHF 220.- tout compris (transports, leçons, remontées mécaniques, repas chaud).



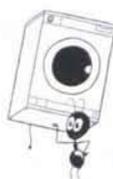
Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au service des sports, route du Bois-des-Frères 30 1219 Le Lignon
Tél. 022 306 07 70, le matin

Pensez-y ! Pensez tri !

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés, la collecte des déchets valorisés s'effectue de la manière suivante :



Ordures ménagères
Lundi, mercredi et vendredi



Appareils électriques et électroniques
Ainsi que réfrigérateurs et congélateurs à rapporter dans les points de vente



Pet
Lundi, mercredi, vendredi



Déchets encombrants
1^{er} mardi de chaque mois (sauf exception)



Papier
Lundi, mercredi, vendredi



Verre
Jeudi



Déchets métalliques
Le jeudi suivant la levée des encombrants à partir de janvier 2005



Organiques
Mardi

Nos places de tri communales sont également à la disposition de la population, du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00 aux points suivants :

	Papier	Verre	PET	Fer blanc	Alu	Compost	Capsules	Textiles	Piles	Huile minérale	Huile végétale
Via de Coisson, parking	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Ch. de l'Echarpine	•	•	•	•	•	•	•		•		
Jumbo, ch. des Coquelicots	•	•	•	•	•		•	•			
Angle ch. Coquelicots/ ch. Champs-Prévost						•					
Rue du Grand-Bay 16	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•
Parking av. de Crozet	•	•	•	•	•	•	•	•	•		
Derrière l'école de Châtelaine	•	•	•	•	•		•	•	•		
Face au 2, av. des Libellules	•	•	•	•	•		•		•		
Ch. Grand.-Champ	•	•	•	•	•	•	•		•		
Angle ch. du Renard/ ch. des Sellières	•	•	•	•	•	•	•	•	•		
Derrière la patio du centre commercial du Lignon	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•
Centre commercial de Balexert, parking inférieur		•	•	•	•			•			
Tours du Lignon, terminus	•	•	•	•	•		•		•		
Centre d'entretien de Vernier										•	•

Voici en avant-première le calendrier du ramassage des ordures ménagères et des déchets encombrants et métalliques pour l'année 2005 :

Janvier						Février						Mars					
lundi	3	10	17	24	31	lundi		7	14	21	28	lundi		7	14	21	
mardi						mardi						mardi					
mercredi	5	12	19	26		mercredi	2	9	16	23		mercredi	2	9	16	23	30
jeudi						jeudi						jeudi					
vendredi	7	14	21	28		vendredi	4	11	18	25		vendredi	4	11	18		
samedi						samedi						samedi				26	
Avril						Mai						Juin					
lundi		4	11	18	25	lundi	2	9		23	30	lundi		6	13	20	27
mardi						mardi						mardi					
mercredi		6	13	20	27	mercredi	4	11	18	25		mercredi	1	8	15	22	29
jeudi						jeudi						jeudi					
vendredi	1	8	15	22	29	vendredi	6	13	20	27		vendredi	3	10	17	24	
Juillet						Août						Septembre					
lundi		4	11	18	25	lundi		8	15	22	29	lundi		5	12	19	26
mardi						mardi	2					mardi					
mercredi		6	13	20	27	mercredi	3	10	17	24	31	mercredi		7	14	21	28
jeudi						jeudi						jeudi					
vendredi	1	8	15	22	29	vendredi	5	12	19	26		vendredi	2	9	16	23	30
Octobre						Novembre						Décembre					
lundi	3	10	17	24	31	lundi		7	14	21	28	lundi		5	12	19	26
mardi						mardi						mardi					
mercredi	5	12	19	26		mercredi	2	9	16	23	30	mercredi		7	14	21	28
jeudi						jeudi						jeudi					
vendredi	7	14	21	28		vendredi	4	11	18	25		vendredi	2	9	16	23	30

 Déchets encombrants

 Déchets métalliques

 Ordures ménagères

En dehors de ces dates les particuliers peuvent également déposer directement leur encombrants ménagers à l'espace récupération du Site-de-Châtillon, qui se situe à la route d'Aire-la-Ville, 1233 Bernex, ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 19h30 et samedi-dimanche de 9h30 à 17h00, tél. 022 727 05 22.



Bienvenue à la bibliothèque de Châtelaine

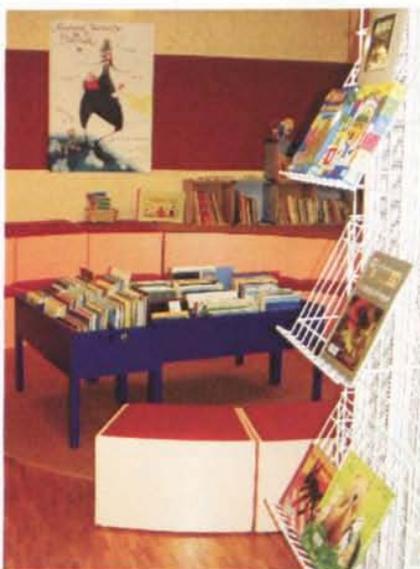


L'approche de l'hiver vous rend morose ?

La solution est à deux pas de chez vous !

Savez-vous qu'il y a dans votre quartier un lieu chaleureux et convivial où vous ne vous ennuierez jamais ?

Vous y trouverez tout cela et plus encore !



Vous pouvez ...

- Trouver une recette de cuisine
- Lire un quotidien et des revues
- Vous évader de votre quotidien avec un bon roman en français, allemand, anglais, espagnol, italien ou portugais.
- Voyager ou partir en exploration dans une époque lointaine avec une cassette vidéo ou un DVD (pour adultes et enfants)



Vos enfants sont les bienvenus :

- Pour faire leurs devoirs
- Chercher des documents utiles à leur scolarité
- Lire des bandes-dessinées
- Passer simplement un moment d'évasion parmi les livres

Pour pouvoir emporter des documents chez vous, **venez vous inscrire** ! Le prêt est GRATUIT, sur présentation d'une pièce d'identité (signature des parents pour les enfants).

Les bibliothécaires se réjouissent de vous accueillir !

Bibliothèque de Châtelaine

Tél. 022 797 16 82 - Av. de Châtelaine 83 A
Bus 6, 19, 14, 51, arrêt Henri-Golay

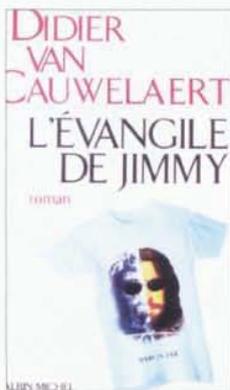
Horaires de la Bibliothèque

<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Mercredi</u>	<u>Jeudi</u>
14h00	14h00	9h00-12h00	16h00
18h00	18h00	14h00-18h00	20h00

... et quoi de neuf ?

Les bibliothécaires ont choisi pour vous :

> L'Évangile de Jimmy : roman de Didier van Cauwelaert



Jimmy, 32 ans, athée, vit tranquillement à Harlem, lorsque des envoyés de la Maison-Blanche viennent lui annoncer qu'il a été cloné d'après le suaire de Turin.

Les proches du président américain voient en lui le messie made in USA qui prêchera au monde entier la bonne parole...

> Le Guignol et le magistrat, de Bruno Gaccio et Philippe Bilger



Dialogue entre l'un des auteurs des Guignols de Canal+ et un avocat général autour de la liberté d'expression, sur des thèmes tels que la religion, le racisme, l'antiaméricanisme, la liberté des humoristes, etc.

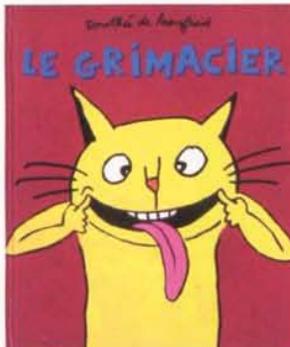
Tout sur sa mère :

> Marie, de Jacques Duquesne

Jacques Duquesne a minutieusement enquêté pour nous livrer le passionnant portrait d'un personnage-clé de la foi chrétienne dont on ne connaissait jusqu'alors que peu de chose.

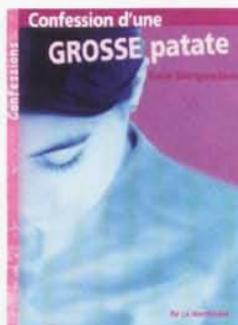
Et pour les plus jeunes...

> Le grimacier de Dorothée de Monfreid.



Un guide pratique des grimaces à l'usage des petits ! Un livre animé plein de couleurs et d'humour... Dès 3 ans

> Confession d'une grosse patate de Susie Morgenstern.



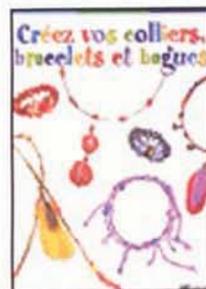
Suzy n'a qu'une obsession : elle se trouve grosse. Elle nous raconte avec humour et profondeur sa lutte constante contre les kilos... Un récit drôle, touchant et courageux ! Dès 12 ans

> Remue-méninges 2 de Pascal Desjours et l'association des Petits débrouillards.

Des défis, des énigmes et des quiz pour découvrir en s'amusant les lois de la physique, de l'astronomie, de la logique... Pour se remuer les méninges tout en s'amusant seul ou à plusieurs. Dès 8 ans

> Créez vos colliers, bracelets et bagues de MFG Atelier.

Plein de modèles de bijoux et accessoires à réaliser avec des perles en cristal ou imitation.



Horaires pendant les fêtes de fin d'année

Bibliothèque d'Avanchet :
ouvert le **lundi 20 décembre**, puis fermé jusqu'au 2 janvier.

Bibliothèque de Châtelaine :
fermé du **lundi 20 décembre** au 2 janvier.

Bibliothèque de Vernier :
Fermé le **lundi 20 décembre**, ouvert le **mardi 21 décembre**, puis fermé jusqu'au 2 janvier.

Reprise de l'horaire habituel :
le **lundi 3 janvier 2005**.

Sortie d'automne du jardin d'enfant des Libellules

L'été laissant la place à un bel automne, le 2 novembre dernier, les enfants du jardin d'enfants des Libellules en ont profité pour partir en excursion en forêt.

Départ à 9 heures en minibus direction le parc Lullin à Genthod. Sur place et en suivant un sentier, chacun a pu découvrir et observer les changements opérés dans la nature : couleurs de feuillage, marrons, feuilles mortes, champignons, arbres résineux et feuillus et le vent soufflant dans les arbres.

Puis, muni d'un sac, chaque enfant a fait cueillette de tout ce matériel qui a servi à la réalisation de divers bricolages et d'un magnifique panneau pour le jardin d'enfants.

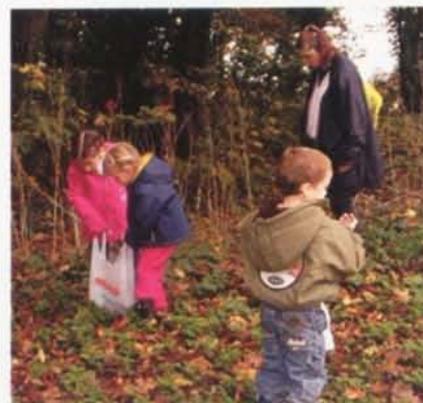


Après l'effort, un goûter bienvenu !



Qui trouvera le plus de marrons ?

Après un goûter sur des rondins de bois, les enfants ont pu s'ébattre et jouer au ballon; le temps était humide et un peu boueux; les enfants ont beaucoup apprécié que leurs chaussures soient dignes d'une saison automnale.



Tu peux changer le nom des restaurants scolaires !

Que de changements au sein des restos scolaires de Vernier depuis la rentrée 2001-2002 :

semaines à thème - semaine du goût - label Fourchette Verte Junior - mise en place des self-service - tables à hauteur des enfants - nappes dès l'année prochaine et des fleurs ponctueront les saisons.

Pour faire suite à la réflexion entreprise afin que tous les enfants puissent bénéficier d'un cadre de vie convivial, agréable et répondant à leurs besoins, deux modifications dépendant du service de la petite enfance sont encore à apporter : décoration intérieure des

lieux de repas et un nouveau nom pour les restos scolaires.

Nous lançons un concours afin de trouver un nouveau nom répondant à cette nouvelle dynamique.

Et là, nous avons besoin de toi ! Si tu as entre 4 et 12 ans, tu es élève ou fréquente les restaurants scolaires de Vernier, alors tu peux y participer.

Règles à respecter :

- Le nouveau nom doit être en lien avec la commune de Vernier (couleurs, le nom, les symboles de l'écusson, ...)
- Il doit être court et facile à prononcer

■ Tu peux jouer en famille, avec tes copains et copines, tes voisins, ...

■ Tu nous envoies ta proposition avant le **30 janvier 2005** au service de la petite enfance, concours restaurants scolaires, case postale 520, 1214 Vernier.

■ Ce concours n'est pas ouvert au personnel communal et familles.

Un jury composé de onze personnes te communiquera les résultats dès le printemps prochain et des prix sont à gagner.

A toi de jouer !!

Demande d'inscription pour les institutions de la petite enfance

Les demandes d'inscription pour l'année scolaire 2005-2006 s'effectueront uniquement

- le vendredi 28 janvier 2005, de 9 heures à 18 heures 30
- le samedi 29 janvier 2005, de 9 heures à 12 heures 30

à la maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, 1214 Vernier

Les jardins d'enfants de Vernier, Libellules et Châtelaine accueillent les enfants de 2 à 5 ans, sous forme de demi-journée.

Le jardin d'enfants des Avanchets accueille les enfants dès 18 mois jusqu'à 5 ans, également sous forme de demi-journée.

La crèche des Avanchets ainsi que l'Espace de Vie Infantile du Lignon

accueillent les enfants dès la naissance jusqu'à 5 ans prioritairement à la journée.

Priorité est accordée aux personnes:

- habitant et travaillant sur la commune
- habitant sur la commune
- travaillant sur la commune

Rendez-vous sur notre site internet www.vernier.ch

Des plaques de rue surprenantes

Découvrez, au fil de vos trajets dans la commune, de nouvelles plaques de rue en émail posées sur quelques bâtiments abritants les services communaux, les écoles et diverses fontaines situées sur la commune.

Elles ne vous informeront pas sur le nom de la rue que vous traversez mais peut-être vous interpellent-elles, vous apporteront-elles un nouveau regard sur l'eau ? Prenez le temps de les lire, elles vous inciteront à mieux utiliser l'eau.

L'eau, celle que l'on utilise tous les jours pour nos besoins personnels, est apparue sur terre il y a 4 milliards d'années. Depuis, la quantité d'eau présente sur la planète n'a pas changé.

Les trois quarts de notre planète sont recouverts d'eau, mais 97% de cette eau est salée et 2% sont retenus sous forme de glace dans les pôles et les glaciers. Les rivières, les lacs et les nappes souterraines ne représentent



Fontaine de la rue du Village, face au poste de Sécurité municipale

donc qu'un seul petit pour-cent de l'eau disponible sur terre.

L'eau douce est donc une ressource très précieuse qui doit être utilisée de manière rationnelle.

C'est dans ce but que la commune a décidé d'acquérir, comme 13 autres communes du canton, une série de plaques informatives. Sous une forme inhabituelle et esthétique, avec des textes parfois surprenants, ce projet, initié par le département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement, nous fait réfléchir et tente de changer nos habitudes. Chaque passage devant une plaque éveillera peut-être notre conscience et nous rappellera les gestes que nous pouvons tous faire quotidiennement pour économiser l'eau.

Retrouvez tous les écogestes sur <http://www.geneve.ch/environnement-info/ecogestes>

Plus d'info sur : <http://www.geneve.ch/eau>



Plaque apposée sur le pilier de l'entrée du parc de la Mairie

Désormais disponible à la commune : Cartes libre parcours sur le réseau CFF

Dès mi-décembre 2004, la commune de Vernier met à disposition des habitants 2 séries de cartes journalières CFF valables dès le 1er janvier 2005. Pour CHF 35.- libre parcours pendant un jour sur tout le réseau CFF et sociétés assimilées.

■ Le prix par carte journalière est de CHF 35.- à retirer contre paiement au poste de Sécurité municipale, rue du Village 38.

Il est possible de la ou les réserver 24 heures à l'avance en téléphonant au 022 306 06 55 pour savoir si le ou les jours souhaités sont disponibles. Le paiement se fait cash, cartes EC-direct ou Postcard. Les autres cartes

de crédits ne sont pas honorées et nous ne délivrons pas de facture.

■ Les cartes sont vendues en priorité aux habitants de la Commune, sur présentation d'une carte d'identité. Ils pourront acheter la ou les cartes plusieurs semaines d'avance à condition, bien entendu, qu'elles soient encore disponibles car nous n'aurons que

2 séries. Toutefois, le nombre de carte par achat est limité à 4 ! (Correspondant à un voyage pour 2 personnes avec le retour à un jour différent.)

■ 3 jours avant la date de validité, elles seront vendues à la personne qui se présente, sans plus tenir compte du lieu d'habitation.

Votre magazine en 2005

Voici les dates de parution et de remise des textes «d'Actualités Vernier» pour l'année prochaine

Journal de	Distribution	Délai remise des textes
Février	02 février	10 janvier
Mars	02 mars	07 février
Avril	06 avril	14 mars
Mai	04 mai	11 avril
Juin	08 juin	17 mai
Juillet	06 juillet	13 juin
Août	17 août	18 juillet
Septembre	21 septembre	29 août
Octobre	19 octobre	26 septembre
Novembre	16 novembre	24 octobre
Décembre	14 décembre	21 novembre

Horaires de fin d'année à la piscine du Lignon

Du lundi 20 au
jeudi 23 décembre 2004
9h30-17h

Du vendredi 24 au
dimanche 26 décembre 2004
piscine fermée

Du lundi 27
au jeudi 30 décembre 2004
9h30-17h

Du vendredi 31 décembre
au dimanche 2 janvier 2005
piscine fermée



Budget 2005

un cadeau de Noël ?

Depuis deux ans, le Conseil administratif (CA) à majorité de gauche n'a cessé de nous présenter des budgets avec **des charges de fonctionnement en constantes augmentations, sans relation avec l'accroissement de notre population.**

Un climat économique en décrépidité, un taux de chômage record (7,3%), peu lui importe.

L'espoir de réduire la dette, il n'en a cure.

Engoncé dans le principe de la collégialité, notre ministre des finances de droite tente de composer avec deux conseillers administratifs de gauche dont l'un, travailleur acharné, impose ses vues, quoique bien abstraites à nos yeux, dans le seul secteur social, alors que l'autre se complait dans des discours creux.

Résultat, le CA se trouve dans l'incapacité de penser, de construire l'avenir de notre Commune en faisant preuve de cohésion.

Le PDC a pris le taureau par les cornes.

Ligne par ligne, le budget 2005 a été examiné afin de définir les choix politiques auxquels le CA aurait dû se livrer compte tenu de la volonté de la majorité du Conseil Municipal.

Sans vouloir juguler les idées du CA – bien que trop rares ou pas assez concrètes à notre goût, il faut néanmoins en saluer le principe –, le PDC s'est attelé à ce travail afin que nos deniers publics puissent être répartis dans **des prestations équitables pour l'ensemble de notre population**, et non seulement à une partie ou une autre.

Dur labeur, lorsque l'on sait que notre Commune connaît un budget de l'ordre de 73 millions et qu'elle doit faire face à des transferts de charges de plus en plus importants.

Tâche acharnée, lorsque l'on sait que les conseillers municipaux sont tous miliciens, contrairement au CA qui est semi-professionnel.

En définitive, jouant son rôle de rassembleur, le PDC, aidé en cela par l'ENTENTE et l'UDC, sera parvenu à réduire un budget pharaonique tout en préservant l'essentiel.

La gauche quant à elle sera restée quasi muette.

Réduit ainsi de quelque CHF 500'000.-, ce budget a été voté par tous les groupes politiques (-deux absents).

Ce vote en aura surpris plus d'un. **L'alternative** (PS, Verts et ADG) a précédé son vote **pourtant positif** d'une déclaration hallucinante, pour ne pas

dire hallucinée, à teneur de laquelle une économie de plusieurs centaines de milliers de francs n'est à ses yeux que **brouille inutile.**

Les contribuables verniolans apprécieront !

Sur cette note positive, le PDC souhaite à chacun d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2005.

Pour le groupe PDC

Andréa VERSTEEGH
Conseillère municipale
(andrea@versteegh.ch)

Yves MAGNIN
Conseiller municipal
Membre de la commission
des finances
(magnin@etude2rotisserie.ch)

Pierre TERRY
Conseiller municipal
(pierre.terry@bluewin.ch)



Budget 2005 : lancement douloureux d'un service de la Jeunesse aux moyens limités accordés par une majorité de droite grippe-sou

Le 16 novembre dernier, le Conseil municipal s'est doté d'un budget pour l'année 2005. Malgré les apparences trompeuses d'un vote quasi-unanime, les débats ont été houleux en commission des finances. Entente et UDC étaient main dans la main une fois de plus pour tirer à boulet rouge sur le budget présenté un mois plus tôt par le Conseil administratif.

Pourtant, la première version du budget avait tout pour plaire tant à gauche qu'à droite. En effet, prudent sur les nouveaux revenus, le Conseil administratif avait tablé pour une croissance des rentrées fiscales pour les personnes physiques à 1% alors que le Département des Finances du canton avait estimé pour notre commune cette croissance à 8,7%. Pour les personnes morales, même situation, la commune a estimé les nouvelles rentrées à 1,8% au lieu des 7,2% du canton. Pourtant, si une collectivité publique établit un budget, c'est justement pour prévoir des dépenses en fonction des revenus estimés. Les pointages des rentrées fiscales au cours de l'année permettent déjà de faire des projections.

Les 16 millions de revenus excédentaires au cours des 7 dernières années

démontre déjà clairement la prudence du Conseil administratif dans ses estimations.

Or, la majorité de droite a bloqué et taillé dans les dépenses sociales en premier lieu, fidèle à son idéologie ultra-libérale. Résultat : revenu à croissance zéro et objectif de réduire les dépenses de 2% par rapport à l'année 2004 (soit 1,4 mio Frs de moins). Après plus de 10 heures de travail en commission à tenter en vain d'opérer des coupes, l'Entente et l'UDC se sont finalement « contents » d'une réduction des dépenses d'environ 0,5%. La réorganisation de l'ancien service social, soit son remplacement par un nouveau service de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Vie sociale a fait sortir les « loups » du bois.

Or, la difficulté des jeunes à trouver un emploi stable s'est accrue ces dernières années. La commune peut aider les jeunes qui le souhaitent à rechercher un premier emploi ou à se réinsérer dans le marché du travail. La structure d'Arcade Emploi Jeunes permet de répondre au mieux à ces besoins sans créer de doublon avec le canton. Pour assurer ces prestations, la commune avait initialement prévu une équipe de 4 personnes (1 travailleur

social à 100% et 3 stagiaires spécialistes pour un montant raisonnable d'environ 148'000 Frs). La droite a préconisé quant à elle de réduire l'équipe à un poste à 50% et à un seul stagiaire. Finalement, un compromis a été trouvé pour un poste à 75% et deux stagiaires ce qui permettra au moins d'assurer des prestations minimales d'ores et déjà nettement insuffisantes pour répondre aux besoins réels des jeunes.

Enfin, les prestations financières ponctuelles à la population ont subi une diminution de 50'000 Frs malgré la hausse de 33% des dossiers ouverts ces deux dernières années. En effet, le nombre de personnes dont le salaire est insuffisant pour vivre alors qu'elles travaillent à 100% est en forte progression.

La gauche s'efforcera durant les prochains mois de rétablir la justice sociale malgré les attaques de la majorité de droite tant au niveau communal que cantonal.

Le Parti Socialiste de Vernier
L'Alliance de Gauche de Vernier
Les Verts de Vernier

ALLIANCE DE GAUCHE

Oncle Picsou ira au théâtre !

D'abord, rétablissons quelques vérités. Premièrement, vu les propos affligeants d'ignorance tenus lors des séances de la commission des finances, il ne peut être que dommageable pour la collectivité que les conseillers municipaux se mettent à tripatouiller les projets de budgets présentés par le Conseil administratif. Deuxièmement, et ceci explique cela, dans une commune comme Vernier aux ressources financières limitées, mais aux charges lourdes compte tenu des prestations nécessitées par ses habitants, l'établissement d'un budget communal ressemble fort à un exercice d'équilibrisme périlleux. Cet exercice sophistiqué repose sur la connaissance exacte que les chefs des services municipaux, suivant les directives du Conseil administratif, ont des besoins de leurs services pour fonctionner. Il ne souffre pas que des politiciens amateurs coupent, tranchent, suppriment vingt mille francs par ci, dix mille francs par là.

Verniolans ! Imaginez-vous Gaston Lagaffe cisaillant les haies de son voisin avec le zèle déjanté qu'on lui connaît et vous aurez une image assez exacte de certains de vos élus gâchant avec la même insouciance tout le travail précaire réalisé avec soin par le Conseil administratif de notre commune. « M'enfin ! »

Résultats de ce vandalisme *soft* ? Des nêfles ! Un travail de grippe-sou impuissant à alléger l'endettement important, mais pas alarmant de notre commune, inutile pour équilibrer un budget de fonctionnement qui l'était déjà dans sa présentation initiale. Bref, sur le plan financier, une hérésie ! Mais idéologiquement, quel plaisir, pour certains élus, de régresser, de

retourner à des budgets antérieurs, de refuser toute vision prospective qui tiendrait compte, par exemple, de l'augmentation des habitants sur notre commune ! Ah, regarder l'avenir dans un rétroviseur, quel réconfort !

Viennent alors sur les lèvres de quelques élus qui nous font face les questions essentielles, faute d'avoir pu grapiller assez de sous : faut-il couper dans le budget de la culture ? dans celui du social ? ou dans les deux à la fois ? La culture, n'est-ce pas la cerise sur le gâteau d'une collectivité qui s'offre ce petit plaisir tant qu'elle veut bien s'en donner les moyens ? Le social, n'est-ce pas des charges « qu'on-ne-peut-plus-supporter », comprenez en clair, qu'une certaine Droite n'a plus la volonté politique d'assurer ?

Quelques négociations de marchands de tapis plus tard, c'est le social, plus exactement des aides financières aux plus démunis, des subventions pour les associations et leur travail bénévole et des travailleurs sociaux pour aider des sans-emplois qui passent à la trappe. Ouf ! le budget pour le théâtre estival est sauvé ... du moins pour 2005 !

En réalité, ce qui cause la virulence de nos propos n'est pas tant le raclage mesquin de quelques deniers communaux dans les budgets de la culture et de la prévoyance sociale, ce sont les attaques menées simultanément aux trois niveaux fédéral, cantonal et communal contre ces deux types de prestations.

Ce qui nous inquiète, c'est la triple remise en question des mécanismes d'aides sociales, la triple précarisation

des membres les plus fragiles de notre société; c'est l'inconscience complète avec laquelle on tape aveuglément dans les budgets sociaux et culturels pour y chercher de vaines « économies », aussitôt gaspillées par ailleurs, sans voir qu'on mine l'édifice social en laissant sur le bord du trottoir un nombre grandissant d'exclus.

Comme l'aide financière qui dépanne à temps, comme l'accompagnement socio-éducatif qui évite la marginalisation de l'individu, la culture (au sens large du terme) porte en elle une mission qui la dépasse : rassembler dans une même émotion tous ceux qui en sont les bénéficiaires, sans discrimination.

Vie culturelle et solidarité sociale se complètent, parce qu'elles possèdent les mêmes vertus intégratrices, vertus que depuis longtemps dans notre commune l'association Vernier-sur-Rock a comprises et promues !

Ignorant que toute offre culturelle vaut plus qu'un bien de consommation pour nantis, Oncle Picsou ira donc au théâtre. Peut-être y verra-t-il représenter *L'Avare* de Molière, peut-être entendra-t-il Harpagon s'exclamer :

*Hélas ! mon pauvre argent,
mon pauvre argent, mon cher ami !
on m'a privé de toi ;
et puisque tu m'es enlevé, j'ai perdu
mon support, ma consolation, ma joie ;
tout est fini pour moi, et je n'ai plus
que faire au monde : sans toi, il
m'est impossible de vivre.*

L'Alliance de Gauche de Vernier
Les Verts de Vernier
Le Parti Socialiste de Vernier

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Formation des jeunes et emploi: une action prioritaire pour l'Alternative

Dans les années 50-60, n'importe quel jeune, qui désirait entrer en apprentissage, trouvait facilement un patron disposé à l'engager. Dans les années 60-75, c'est-à-dire durant la période de surchauffe économique, s'est mis en place un système pervers, qui consistait à engager des jeunes sortant de l'école obligatoire, donc sans formation, à des salaires attractifs, en leur donnant, non une formation, mais une information succincte et quelques notions élémentaires liées à une tâche définie, pompeusement nommées « formation en cours d'emploi ».

Avec les premiers effets de la baisse d'emploi, dès 1974, ces employé-es d'un nouveau genre furent les premiers licencié-es, ou réemployé-es à des salaires inférieurs pour des tâches indéfinies et des durées définies. En même temps l'engagement à titre temporaire de personnel qualifié s'est développé. Le secteur tertiaire est un exemple frappant de la mise en place de ce système de déstabilisation de l'emploi. Dès les années 80, en raison, d'une part, de la « fixation » que firent de nombreuses entreprises et institutions sur les possibilités de gains énormes facilement réalisés par la spéculation et, d'autre part, d'un effet pervers non prévu de la démocratisation des études, qui engendra bien des illusions au sein des familles les plus modestes, **un désintérêt croissant pour la formation professionnelle** s'est installé. Puis est venue la décroissance, et nombre d'entreprises – grandes, petites et moyennes – ont jugé n'avoir « pas les moyens » de former des apprentis. Ce processus multiple a engendré une nouvelle fracture sociale: d'un côté, des jeunes diplômés universitaires, au

chômage, surqualifiés mais peu efficaces en raison de leur manque de pratique, sont engagés à vil prix; d'un autre côté, une fraction importante de la population jeune est sans formation et en recherche d'un gagne-pain - et d'une motivation existentielle. Ceci est vrai tout particulièrement pour la population jeune de notre Commune. **Une large frange des jeunes – et de leurs familles – devrait pouvoir recevoir l'appui et l'encouragement, non seulement, et pas toujours, financier, mais d'abord psychosocial, administratif, et formatif, de l'ensemble du tissu social et en tout premier lieu, des élus politiques.** Cela devrait d'ailleurs aller de pair avec l'encouragement à la famille. **N'oublions jamais que les enfants d'aujourd'hui deviendront – ou devraient devenir – les contribuables de demain. Une commune qui encourage la formation professionnelle et culturelle, est visionnaire en ce sens qu'elle travaille à la fois à sa propre cohésion sociale, à son épanouissement culturel et au développement de son économie, donc de ses rentrées fiscales.** La politique à courte vue, qui consiste à racler sur toutes les dépenses indispensables pour thésauriser, n'a jamais été porteuse de progrès. Dans le contexte actuel, elle se révèle maladroite et même nocive, allant finalement à l'encontre des objectifs qu'elle prétend servir. Genève s'est, depuis plusieurs décennies, et malgré certains aléas, montrée pionnière en matière d'apprentissage, de démocratisation des études, en accordant la gratuité des études secondaires, l'ouverture du Collège pour adultes et, récemment, en créant une nouvelle maturité (équivalent du baccalauréat d'autres pays), la **MATU PROFES-**

SIONNELLE, qui donne aux jeunes qui s'y engagent, la possibilité d'obtenir à la fois un niveau de fin d'études secondaires, et des stages pratiques en entreprise, leur permettant soit d'entrer dans la vie active après son obtention - et de reprendre ultérieurement, le cas échéant, des études supérieures - soit d'entrer directement dans une faculté universitaire ou une Grande Ecole (HES). Dans ce cadre, nous tenons ici à féliciter chaleureusement notre Conseil administratif, qui s'est engagé à participer à l'intégration socio-économique des jeunes de notre Commune, en engageant des apprentis et apprenties dans ses différents dicastères, et en prévoyant une information et un soutien continus aux jeunes en matière d'emploi. Le CA a également mis en oeuvre un appui aux adultes au niveau des formations possibles. L'Alternative de Vernier encourage donc vivement les entreprises sises sur la Commune à entrer dans un processus de solidarité, qui sera indéniablement aussi profitable à leur propre développement, en engageant un ou plusieurs apprenti-es ou en acceptant comme stagiaires des jeunes préparant une matu professionnelle. Elle encourage de même les jeunes et leurs familles à s'informer auprès des responsables communaux (Mairie, et bientôt: Arcade Emploi Jeunes) des possibilités d'aide à la formation et à l'emploi qui leur sont offertes. **Faisons de Vernier, non une commune-décharge, mais une commune-pilote!**

Les Verts de Vernier

Le Parti Socialiste de Vernier

Alliance de Gauche de Vernier

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Givaudan[®]



Givaudan Suisse SA 5 chemin de la Parfumerie • 1214 Vernier
Tel: 022 780 9111 • Fax: 022 780 9150 • www.givaudan.com

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

A votre service
depuis 1952

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg

L'ECOLE SUISSE DE SKI GENÈVE

Recherche

des moniteurs et des professeurs

afin de compléter son équipe

Veillez vous adresser à
Monsieur Julien PALA, Président, tél. 079 342 46 79

MARTIN Antonio

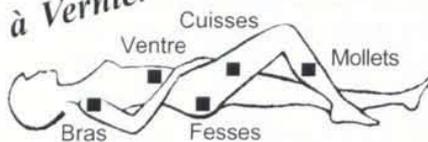
Technicien en
électroménager



**Vente & dépannage
toutes marques**

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

à Vernier



Institut Phyto-Lyne

Si vous souhaitez amincir vos
jambes, bras, estomac, hanches,
ventre, fesses.

Institut Phyto-Lyne vous propose son
programme personnalisé.
1^{ère} séance gratuite

Av. Louis-Pictet 10b - 3^e - 1214 Vernier
Tél. 022 341 04 61



LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7 JOURS / 7

ABONNEMENT

12 MOIS

dès CHF 589.-

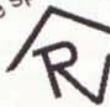
TOUTES PRESTATIONS

Plutôt que des somnifères, prenez nos fenêtres antibruit.

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur
n'en sera que plus agréable.

Votre spécialiste:

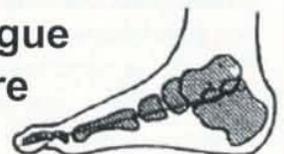


Robert Vuillaume SA
Menuiserie - Charpente
4, ch. des Eglantines
1219 Genève-Châtelaine
Tél. 022 796 94 50

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

Podologue Pédicure



Lara Branchetti

7, ch. des Coquelicots
1214 Vernier
022 341 01 00
076 527 34 55

Soins pédicureaux
Semelles orthopédiques
Réflexologie, Reiki, agréée ASCA

Echo **des clubs** d'aînés

Le Club de Châtelaïne victorieux du tournoi de pétanque

En ce mercredi 29 septembre 2004, au Boulodrome de Carouge, lors du Tournoi des clubs d'aînés affiliés à la Fédération genevoise des clubs d'aînés, l'équipe du club de Châtelaïne a remporté pour la sixième fois consécutive le score maximum de 35 points.

Cette équipe victorieuse était composée de Messieurs Biagio Chiacchiarì, Michel Jaquier et René Germanier.

Ils ont été applaudis par tous les joueurs des clubs de la Fédération qui étaient présents.

Bravo à cette victorieuse équipe, tout le club des aînés de Châtelaïne-Balexert est fier de vous !

Un grand merci aux organisateurs de ce tournoi.

Y. Tornare



L'équipe victorieuse

Fermeture des clubs

Vernier-Village

Fermé du 20 décembre 2004 au 9 janvier 2005 inclus

Châtelaïne-Balexert

Fermé du 17 décembre 2004 au 3 janvier 2005 inclus, réouverture le 4 janvier 2005

Le Lignon

Fermé du 23 décembre 2004 au 4 janvier 2005.

Les Avanchets

Fermé du 22 décembre 2004 au 3 janvier 2005 inclus. Réouverture dès le 4 janvier 2005.

■ Club des aînés d'Avanchet

Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Ouverture le mardi de 14h à 17h30.

■ Club des aînés de Châtelaïne-Balexert

Tél. 078 831 50 40
Ouverture les mardi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30.

■ Club des aînés des Libellules

Tél. 022 797 13 97
Ouverture les lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30.

■ Club des aînés du Lignon

Tél. 079 767 41 21
Ouverture les mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h, animation principale le mercredi.

■ Club des aînés de Vernier-Village

Tél. 022 341 03 48
Réunions les mercredi et vendredi de 13h30 à 17h.

Décembre à l'Alibi et l'ABARC

L'ALIBI est fermée du lundi 20 décembre au vendredi 31 décembre inclus, réouverture le lundi 3 janvier 2005 à 16h00, et reprise de l'horaire habituel :

- du lundi au vendredi de 16h à 18h
- le mercredi de 10h à 18h accueil libre avec repas

Contact et Info: 022 341 04 08
mq.vernier@fase.ch

l'ABARC sera ouverte du 18 au 23 décembre de 17h à 22h.

Repas, jeux, bricolages, travaux, ping-pong, billard et sortie sont prévus.

Repas et thé dansant de l'An neuf

Pour fêter la nouvelle année et l'Épiphanie, l'Association des Habitants d'Avanchet organise un repas le **dimanche 9 janvier 2005 à midi**, sur inscription préalable uniquement, pour cinquante personnes au maximum. La priorité sera donnée aux membres de l'A.H.A. et aux habitants de la Cité des Avanchets. Le prix est de CHF 22.- (CHF 17.- pour les enfants de moins de 12 ans).

Au menu :

- Apéritif (offert par l'A.H.A.)
- Salade verte

- Emincé de volaille aux champignons, accompagné de rœsti, de petits pois et carottes.

- Salade de fruits frais, suivie de la traditionnelle Galette des Rois.

- Café, thé

L'après-midi se poursuivra par un **thé dansant** animé par le musicien Alberto PEREZ.

Nous espérons vivement que ce sera l'occasion de faire de nouvelles connaissances et de renforcer les liens mutuels des résidents de la Cité.

Pour toute information ou inscription, au choix :

- Association des Habitants d'Avanchet, rue du Grand-Bay 11, 1220 AVANCHET-PARC

- Marc FINSTERWALD, président : 022 796 83 66

- Alain BAERISWYL, responsable «comm. Animation» : 079 787 70 87

Pour le Comité de l'A.H.A.
Alain BAERISWYL
(commission « animation » de l'A.H.A.)

BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer d'ici le 22 décembre 2004

J'inscris personne(s) au «Repas et thé dansant de l'An neuf et des Rois» de l'A.H.A.,
à savoir : personne(s) à CHF 22.- et enfant(s) à CHF 17.-

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Téléphone :

A renvoyer à : ASSOCIATION DES HABITANTS D'AVANCHET — 11, RUE DU GRAND-BAY — 1220 AVANCHET-PARC

IKEA : la position de l'association des intérêts de Vernier-Village

Les membres de notre association ont participé activement aux séances d'information des 9 et 10 décembre 2003 au cours desquelles fut, en particulier, présenté le dossier, fortement médiatisé sur le plan cantonal, de l'implantation de la société IKEA sur le site de la Renfile à Vernier.

Nous nous permettons de rappeler que, lors de sa séance du 18 mai 2004, le Conseil municipal avait accepté, à une très large majorité, l'implantation de cette société, sur le site de la Renfile, à la condition que notamment « *le Conseil administratif obtienne de l'Etat de Genève une solution en matière de circulation et d'accessibilité au commerce, applicable dès le début de la construction du bâtiment, qui péjore le moins possible la charge de trafic actuelle sur la route de Vernier...* »

A l'occasion de notre assemblée générale du 24 mai 2004, une discussion a eu lieu, en présence de 25 membres, discussion mettant en évidence le problème du trafic sur la route de Vernier. Notre association partageait ainsi les préoccupations des autorités verniolanes.

Dès le début juin 2004, le DAEL a, pour sa part, ouvert la procédure d'opposition au plan localisé de quartier sans avoir répondu aux observations formulées en temps utiles et sans avoir tenu comptes desdites remarques. A l'instar de la commune et dans le délai imparti, notre association a également formulé des remarques auprès de l'autorité compétente. Notre association s'est donc élevée contre le fait que

le plan localisé de quartier, faisant l'objet de la procédure d'opposition, ne faisait aucune mention de la sortie exigée sur la route de Pré-Bois par le Conseil municipal. En effet, partageant les conclusions de la majorité du Conseil municipal au sujet de l'implantation d'IKEA à la Renfile, notre association entend également obtenir la deuxième sortie sur la route de Pré-bois afin de soulager le trafic sur le carrefour route de Vernier – route de Pré-bois et soutenir ainsi les autorités verniolanes.

Un nouveau plan localisé de quartier, tenant compte des remarques relatives à la deuxième sortie, devrait être mis à l'enquête prochainement. Nous veillerons à l'intégration de la deuxième sortie dans ce nouveau plan.

De plus, nous avons pu prendre connaissance, dans l'édition du journal « Actualités Vernier » du mois d'octobre 2004, qu'un groupe de travail comprenant notamment des représentants de la commune étudiait la possibilité de la seconde sortie permanente sur la route de Pré-Bois. Nous nous en réjouissons.

Ce même journal nous apprenait que le Conseil administratif avait eu l'occasion de s'exprimer sur ce dossier, lors d'une audition de la commission de l'aménagement du territoire du Grand Conseil qui se penchait sur la problématique de la modification de régime de zone du secteur de la Renfile, en insistant, en particulier, sur l'exigence de la commune, en matière de circulation, pour l'octroi du droit de superficie. Nous pouvons également nous en réjouir.

Enfin, nous avons pu lire, dans la presse quotidienne, que le Grand Conseil avait approuvé la modification du régime de zone du site de la Renfile élargissant, en particulier, l'affectation de ce site à des activités commerciales et administratives.

Sans être opposée à l'implantation d'IKEA sur le site de la Renfile, notre association mettra tout en œuvre afin de régler, dans toute la mesure du possible, le problème du trafic à satisfaction des habitants de notre commune.

Pour le comité de l'AIVV
Annie Zufferey Pattey, Présidente

A la **MACAV**

TRADITIONNEL MARCHÉ DE NOËL Jusqu'au 23 décembre 2004

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la MACAV :
lundi, mardi, mercredi de 14h30 à 17h30 et jeudi, vendredi et samedi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30.
rue du Village 48, Vernier

Devenez *sociétaire Raiffeisen* et profitez d'avantages exclusifs.



- ▶ Taux d'intérêt préférentiel sur l'épargne
- ▶ Compte privé sans frais !
- ▶ Carte de crédit et Maestro gratuite la 1^{ère} année
- ▶ Accès gratuit à plus de 300 musées en Suisse

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier

Chemin Champ-Claude 1

Tél. 022 930 91 91



N'hésitez pas à nous contacter :

tél. 022 306 06 22

fax 022 306 06 21

e-mail: culture-information@vernier.ch

Nos tarifs :

1/12 page	CHF 110.-
2/12 page	CHF 220.-
1/4 page	CHF 300.-
1/4 page couv. int.	CHF 330.-
1/3 page	CHF 400.-
1/2 page	CHF 560.-
1 page intérieure	CHF 1000.-
1 page couv. ext.	CHF 1200.-



Expert en assurance

Bâloise assurances
Agence Générale
Genève Rive-Droite
Rue de Lyon 87
1203 Genève

Armando Amore Votre assureur toutes branches à Vernier

- Assurances de choses et de personnes
- Prévoyance bancaire et assurances
- Analyse de portefeuille, PME et particuliers
- Planifications financière et hypothécaire

Téléphone 022 949 01 37

Mobile 079 200 70 51

E-mail armando.amore@baloise.ch

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



Ch. des Vidollets 41 - 1214 Vernier

Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21

Connaissez-vous la Bourse aux Vêtements ?

Ouvert tous les mardis de 14h à 17h
et le 1^{er} mardi du mois de 14h à 19h
Fermé pendant les vacances scolaires

Devenez usagers de votre Bourse aux
Vêtements. Les bénévoles seront heu-
reuses de vous accueillir.

Enregistrement des vêtements jusqu'à
16h30.

Bourse aux Vêtements
de Vernier-Village
case postale 463 – 1214 Vernier

Le 1^{er} mardi du mois jusqu'à 18h30.
10 vêtements maximum par mardi.
Pour ouvertures et fermetures excep-
tionnelles, voir les annonces.

Tél. 079 443 57 50, uniquement
pendant les heures d'ouverture.

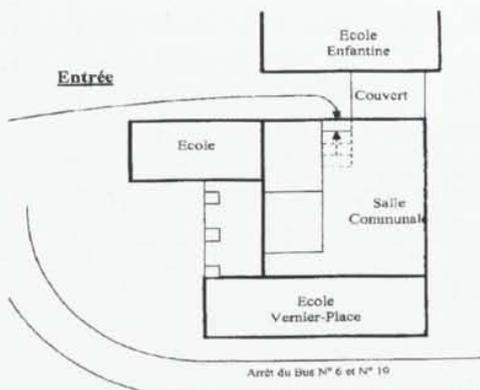


L'équipe des bénévoles



Le local, qui se trouve selon le plan ci-dessous

BOURSE AUX VETEMENTS



Le courrier des lecteurs

Au revoir Mario

Quelques lignes pour rendre un
chaleureux hommage au sympa-
thique et populaire coiffeur du 67,
rue du Village, Mario Sorrentino
qui, après 37 ans de présence à
Vernier, doit quitter son salon, en
emportant avec lui tant d'estime,
de satisfaction et des regrets de la
part de ses nombreux et fidèles
clients.

Un tout grand merci, cher Mario,
nous ne vous oublierons pas.

Vos clients dévoués

L'association Les P'tits Bouchons

recherche des bénévoles

L'association Les P'tits Bouchons recherche des bénévoles pour le tri des bouchons, tri qui s'effectue dans le local situé à Meyrin au : 32, route H.-C Forestier (à droite du cimetière de Feuillasse) tous les après-midi de 16h00 à 19h00 et les samedis de 10h00 à 13h00

L'association est submergée de sacs de bouchons, provenant non seulement de Genève, mais aussi des cantons de : Vaud, Valais, Fribourg et Neuchâtel (pour le moment) mais étant donné que le bouche-à-oreille fonctionne très bien, énormément de personnes, écoles, entreprises, etc. adhèrent à notre cause et par conséquent les arrivages se font tous les jours en

plus ou moins grande ou très grande quantité.

Nous remercions toutes les personnes qui désireraient donner quelques heures à l'association et pour cela, il suffit d'appeler Georgette Di Fabrizio au 079 470 07 18 si vous voulez d'autres informations ou simplement passer au local, pour voir comment cela fonctionne. Nous vous attendons avec grand plaisir.

N'oubliez pas que les fêtes de Noël arrivent et nous savons tous que les temps sont difficiles. Vous voulez offrir un cadeau pas cher et simple ? Achetez un écrase bouteilles pour toutes les bouteilles en PET et pour les canettes, au prix de CHF 10.—. Vous

contribuerez au recyclage du PET et de l'alu et vous pourrez sans problème, récupérer les bouchons en plastique.

Toute l'association vous remercie pour votre achat et vous informe aussi que vous pouvez nous aider par un don sur notre CCP 17-251157-5 car l'association fonctionne uniquement avec le bénévolat, les dons et les subventions, afin de poursuivre efficacement son engagement.

Pour plus d'infos :
079 470 07 18 ou
www.lesptitsbouchons.com

DI FABRIZIO Valérie et Georgette
Présidente et Trésorière

Petites annonces - à votre service gratuitement

Fax au 022 306 06 21,
Tél. au 022 306 06 22 ou
e-mail:
culture-information@vernier.ch

A vendre

■ 36 cintres pour vestes/chemisiers dames; 59 cintres vestes/pantalons enfants; 7 pour pantalons; prix intéressant et à discuter. Habits d'hiver tailles 34-36. 1 Géronimo CHF 1000.-. Tél. 079 629 21 76.

■ Tensiomètre neuf, 1/2 prix, CHF 50.-; robot jus de fruits et légumes neuf, CHF 30.-; couverture 2 places

pur laine faite main, prix à discuter.
Tél. 022 342 15 07.

■ Robe longue du soir, noire, taille 42-44. CHF 55.-. Tél. + fax 022 796 18 76.

■ Rare, collection en reliure dorée identique des enquêtes du commissaire Maigret de Georges Simenon. Etat irréprochable. Plus de 70 ouvrages. Valeur CHF 3400.-, cédé CHF 1400.-. Renseignements tél. 076 370 46 11 ou chriskod@infomaniak.ch

A votre service

■ Jeune femme responsable de 27

ans cherche travail de ménage, repassage et garde d'enfants, nourrie, logée. Disponible de suite. Tél. 078 731 54 02 ou 078 758 52 00.

Enseignement

■ Cours de peinture, dessin académique, tous niveaux adultes et enfants. Tél. 022 340 44 66.

Divers

■ Personne à l'AVS cherche cordonnier à prix modérés.
Tél. 022 342 15 07.

La Belle Hélène au Lignon

L'Opéra-Studio de Genève vous propose un grand spectacle qui fera rire longtemps.

Son succès en France lors de sa création mérite que vous ne le manquiez pas, que vous en profitiez pleinement. Ce n'est pas tous les jours qu'on peut rire aux larmes, tout en écoutant de belles voix.

Cet opéra sera joué à la Salle des fêtes du Lignon, les 22, 23, 25 et 26 janvier 2005 (les détails se trouvent en dernière page de votre magazine).

D'autre part, il faut aider l'Opéra-Studio à loger toute cette vaillante équipe qui fera halte au Lignon, du 19 au 26 janvier et les 2 et 3 février 2005.

Si vous désirez accueillir un soliste chez vous, contacter :
Madame Claire Curti-Gougain
au tél. 022 751 12 10.

Concert au temple du Lignon

Dimanche 30 janvier 2005 à 18h

Quintet à Vent «Eglogue», sous la direction d'Eric Vuichoud

Entrée libre, collecte à la sortie au profit des artistes et des Concerts au Lignon.

Enquête sur les activités en plein air

Sur l'initiative du Service des forêts, de la protection de la nature et du paysage, une enquête est actuellement en cours, afin de réaliser un concept pour les activités de plein air dans les zones non urbanisées du Canton de Genève.

Ce concept doit permettre de réduire les conflits d'utilisation et de ménager les milieux naturels et les activités agricoles. Il se concentre sur les activités de nature et de plein air, telles que la randonnée, le vélo, la course, l'équi-

tation, la pêche de loisirs, etc. qui se déroulent hors des infrastructures et équipements sportifs.

Le travail débute par une enquête, destinée à recenser les problèmes et conflits d'utilisation ainsi que les propositions de solutions émises par les communes, les agriculteurs, les sociétés sportives, les services de l'Etat et de manière plus large, par toute personne pratiquant des activités de plein air dans le canton.

Un questionnaire « en ligne » est disponible à l'adresse <http://www.geneve.ch/nature/actu.asp>.

Il permet à chacune et chacun de décrire ses activités et surtout faire part de ses souhaits et préoccupations.

Profitez vous aussi de vous exprimer en remplissant ce questionnaire !

L'Echo de Vernier vous propose

«Oncle Vania» d'Anton Tchékhov



Du 25 février au 18 mars 2005, à l'aula de l'école des Ranches.

La pièce :

Le mari, la femme, l'amant. Trois éléments avec lesquels Feydeau (1862-1921) va jongler avec virtuosité dans ses scènes de vaudeville.

Le mari, la femme, l'amant. Trois personnages que Tchékhov (1860-1904) va faire s'affronter dans une tranche de vie familiale.

Alexandre Sérébriakov, professeur de lettres à la retraite, a épousé, en premières noces, Véra Petrovna, la sœur de Vania. Le couple a donné naissance à Sonia. Au décès de Véra, Alexandre a épousé Eléna Andréïevna, plus de trente ans moins âgée que lui. Ivan Péetrovitch (Vania) aime Eléna en secret. Les revenus de la propriété gérée par Vania et Sonia ne suffisent plus à subvenir au train de vie que le professeur mène en ville. Avec sa jeune épouse, il vient habiter au domaine. Il offre donc sa femme, personne fidèle et vertueuse, à la convoitise de Vania, mais aussi aux assauts du médecin de campagne Astrov qui, lui aussi, succombe à son charme.

C'est à partir de là que Tchékhov construit l'atmosphère qui va envelopper ses personnages.

Dans la dramaturgie de l'auteur, pas de quiproquos, pas de portes qui claquent, pas d'amants dans les placards. Pas d'intrigue. La vie de tous les jours. Mais, tout à coup, un éclair, un orage. Puis tout rentre dans l'ordre établi, la vie reprend son cours. Sérébriakov a dû venir habiter à la propriété. Mais il ne supporte pas la vie à la campagne. Il y étouffe, il a des douleurs, il traîne son ennui. Il est d'une humeur massacrant. Il a alors une idée qui lui permettrait de rompre cet emprisonnement. Et c'est le coup de tonnerre qui va ébranler l'atmosphère familiale.

L'art de Tchékhov tient dans sa manière d'installer ses personnages dans leur environnement puis de développer les relations qu'ils entretiennent les uns avec ou contre les autres. Si on se laisse envoûter par le charme, si on entre dans le jeu, on ne peut être que séduit par sa façon de développer une situation qui finit l'essence-même de la pièce : « Jours et nuit, un démon m'étouffe à l'idée que ma vie est irrémédiablement perdue. » (Acte II).

Albert Morard

Camomille a disparu

Le lapin manque aux enfants qui venaient le voir gambader à la Promenade de l'étang et Manon (8 ans) qui l'avait confié à la commune de Vernier pour qu'il soit heureux en semi-liberté est très triste.

Si vous pouvez nous aider à le

retrouver ou nous donner de ses nouvelles, n'hésitez pas à contacter la rédaction du journal ou à appeler au 079 347 16 38.

Merci pour les enfants et pour Manon.



EN ATTENDANT L'OUVERTURE DE SES BUREAUX À VERNIER

VERNIER VOYAGES

vous souhaitez des très bonnes fêtes de fin d'année et
d'excellentes vacances 2005 et vous présente :

LE MARCHAND DE RÊVES OU L'AGENCE DE VOYAGES À DOMICILE

TOUS VOYAGES - TOUS SERVICES - TOUTES DESTINATIONS

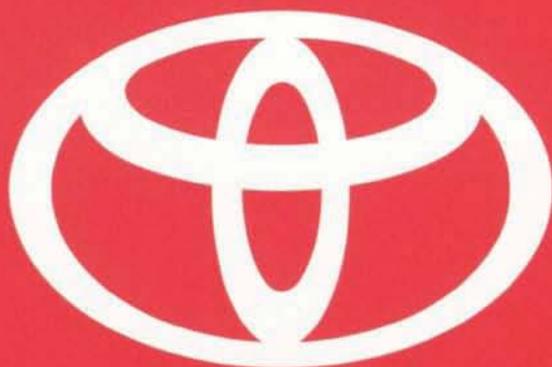
Recherche artisanale de voyages pour le monde entier.

Vous nous téléphonez, vous nous faites part de vos désirs, nous nous procurons
les documents nécessaires et nous venons vous conseiller directement chez vous.

*** Parmi nos offres, nous pouvons vous proposer par exemple ***
*** L'île Maurice dès CHF 25.- par personne en demi double avec petit-déjeuner ***

Pour tous renseignements :

un seul numéro de téléphone 022 930 12 60 du lundi au vendredi de 14h à 18h
par fax 022 930 12 64 ou par e-mail : vernier_voyages@hotmail.com



TOYOTA Maintenant au ...



Garage du Lignon

Dreams unlimited

Emil Frey SA Genève
Route du Bois des Frères 46
1219 Le Lignon

Tél. 022 979 15 15
chrysler.geneve@emilfrey.ch
www.emil-frey.ch



Votre partenaire leasing

MultiLeaseSA
www.multilease.ch

Chez nous, vous trouvez en tout temps d'excellentes voitures de démonstration et des occasions avantageuses!

L'Opéra-Studio de Genève

présente

La Belle Hélène

Opéra bouffe en 3 actes de **Jacques OFFENBACH**
Livret de H. Meilhac et L. Halévy



Les Amours de Paris et Hélène, Jacques Louis David (1748-1825)

Salle des Fêtes du Lignon
Le Lignon/Genève

Samedi 22 janvier 2005 à 20h

Dimanche 23 janvier 2005 à 17h

Mardi 25 janvier 2005 à 20h

Mercredi 26 janvier 2005 à 14h30

Salle des Fêtes du Lignon - Bus 7, 27, 18 51 - parking devant la salle

Contact : Opéra-Studio, tél. 022 792 01 66 - info@operastudiogeneve.ch - www.operastudiogeneve.ch